

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA  
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 13  
Présents : 11  
Votants : 12  
Pouvoirs : 1

Pour 12  
Contre /  
Abstention /

Date de convocation :  
30/05/2023  
Date d'affichage :  
12/06/2023

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le six juin,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS

Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

**Absents-Excusés :**

Madame Céline COMBAZ (pouvoir à C. CROSSMAN),  
Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N°2023/06/048 : Cession de terrains privés communaux dans le cadre des projets immobiliers en cours à Plan Peisey (IDYLIM)**

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques et, notamment, ses articles L2122-4 et L2125-1 et suivants ;

**VU** les articles L 2121-29 et L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'article L1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales

**VU** la délibération n°2022/05/051, portant cession d'une portion de la parcelle ZC 191 dans le cadre de l'opération « les Cristaux Blancs », au lieudit les « Blettières » ;

**VU** la délibération n°2023/06/045 en date du 06 juin 2023, prévoyant la mise en place d'une servitude de Cour Commune au profit des parcelles ZC 191 à ZC 199 ;

**VU** la délibération n°2023/06/046 en date du 06 juin 2023, prévoyant une promesse de vente dans le cadre d'un projet de construction parcelles ZC 191 ; 192 ; 200 ; 201 ;

**CONSIDERANT** qu'un permis de construire a été déposé en date du 06/12/2022, prévoyant la rénovation des bâtiments du centre commercial ;

**CONSIDERANT** que dans le cadre de ce projet de rénovation, la cession des lots détenus par la Commune a été prévue ;

Le Maire propose au Conseil Municipal la cession des parcelles et lots suivants :

- ZC : 4 m<sup>2</sup>, soit 7 200 €
- Parcelle 194, lot n°105 : 42 m<sup>2</sup>, soit 75 600 €
- Parcelle 199, lot n°119 : 82 m<sup>2</sup>, soit 147 600 €
- Parcelle 199, lot n°124 : 78 m<sup>2</sup>, soit 140 400 €

Le prix convenu est de 1800 euros/m<sup>2</sup>.

Soit pour un prix total de : 370 800,00 € (TROIS-CENT-SOIXANTE-DIX-MILLE HUIT-CENTS EUROS)

Section	Lot	N°	Lieudit	Surface
ZC	119	199	Plan Peisey	82 m <sup>2</sup>
ZC	124	199	Plan Peisey	78 m <sup>2</sup>
ZC	105	194	Plan Peisey	42 m <sup>2</sup>
ZC	N/A	241	Plan Peisey	4 m <sup>2</sup>

**Après exposé et en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **APPROUVE** la vente des parcelles citées, pour un prix de 1800 euros/m<sup>2</sup>, soit un total de 370 800,00 € ;
- **CONFIRME** que cet accord sera régularisé par acte notarié ;
- **INDIQUE** que les frais d'actes seront à la charge exclusive de l'acquéreur ;
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de constitution de cette servitude de cour commune et tous documents à intervenir à cet effet.

**AINSI FAIT ET DELIBERE AU JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Pour Copie Conforme :

Le maire,  
Guillaume VILLIBORD